

THESE D'EXERCICE

**MENTION : Médecine Générale
Médecine Spécialisée**

**GUIDE DU CANDIDAT POUR LA
SOUTENANCE DE LA THESE**

Médecine Spécialisée	Mme PAYOT Elodie	☎ 03.26.91.35.06	E.mail. elodie.payot@univ-reims.fr
Médecine Générale	Mme LECLERCQ Ghislaine	☎ 03.26.91.37.48	E.mail : ghislaine.leclercq@univ-reims.fr
BU	Mme ALAIMO Alenka	☎ 03.26.91.35.25	E.mail : alenka.alaimo@univ-reims.fr

SOMMAIRE

1. CONDITIONS REQUISES POUR SOUTENIR UNE THESE

2. FORMALITES ADMINISTRATIVES

**Demande d'agrément d'un sujet de thèse trois mois minimum avant la soutenance
(cf §II 1°)
Recherches bibliographiques
Vérification des références bibliographiques
Permis d'imprimer – Autorisation de soutenance
Liste des Professeurs
Dépôt de la thèse
Délivrance du diplôme**

3. IMPRESSION DE LA THESE

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES

**Demande d'agrément du sujet (imprimé en double exemplaire)
Vérification bibliographie
Permis d'imprimer (à insérer dans la thèse)
Autorisation de soutenance
Quitus de la Bibliothèque
1^{ère} page de couverture
4^{ème} page de couverture
Opinions émises (à insérer dans la thèse)
Serment d'Hippocrate (à insérer dans la thèse)
Cadre de frappe**

**INSTRUCTIONS CONCERNANT LA SOUTENANCE DE
THESE DU DOCTORAT EN MEDECINE
(Diplôme d'Etat)**

I. CONDITIONS REQUISES POUR SOUTENIR UNE THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE

<i>Mention : MEDECINE GENERALE</i>	(décret n° 84-586 du 9 juillet 1984) (arrêté 20.09.2004)
<i>Mention : MEDECINE SPECIALISEE</i>	(décret n° 88-321 du 7 avril 1988)
<u>Biologie médicale</u>	(décret 2003-76 du 23 janvier 2003) (décret 90-810 du 10 septembre 1990)

Le diplôme de docteur en médecine avec la mention de la qualification en médecine générale ou en médecine spécialisée est délivré aux internes ou aux résidents ayant :

- a) Effectué la durée totale d'internat
- b) Satisfait au contrôle des connaissances au fur et à mesure des enseignements thérapeutiques
- c) accompli et validé la formation pratique
- d) soutenu, lors de leur dernier semestre d'internat ou postérieurement à celui-ci, une thèse devant un jury **présidé par un professeur de médecine** et composé de **4 membres au minimum dont au moins 3 professeurs de médecine** ;
pour les internes de biologie médicale devant un jury composé d'au moins 4 membres dont au moins **un professeur de médecine et un professeur de pharmacie**.

II. FORMALITES ADMINISTRATIVES A REMPLIR :

1. Demande d'agrément d'un sujet de thèse

Trois mois avant la soutenance (délai impératif minimum), déposer une demande d'agrément d'un sujet de thèse à la Faculté en double exemplaire (document n° 1).

2. Bibliothèque

Après avoir choisi le sujet de sa thèse, l'étudiant est invité à prendre contact avec la bibliothèque de l'UFR de médecine dans les plus brefs délais afin de :

- commencer les recherches bibliographiques et recenser la littérature disponible; (des séances individuelles d'aide à la recherche bibliographique sont proposées sur rendez-vous)
- apprendre les règles de rédaction d'une bibliographie : les normes de présentation sont disponibles sur le portail du SCD

(<http://scdurca.univ-reims.fr>)

Onglet Bibliothèque ↳ Section Santé

Dans le sommaire ↳ Service

↳ Guide de présentation bibliographique

3. Vérification des références bibliographiques

Deux mois avant la soutenance, prendre rendez-vous avec l'un des bibliothécaires pour la vérification des références bibliographiques et le choix des mots-clés (cf chapitre III - § 2). **La bibliographie doit être dactylographiée et imprimée.**

5. document n° 8 (les opinions émises)
6. développement du sujet
 - introduction
 - développement
 - conclusion
7. bibliographie
8. table des matières
9. serment d'Hippocrate
10. permis d'imprimer
11. couverture cartonnée présentée selon le modèle (document n° 7)

2. Présentation du texte dactylographié

a) *Cadre de frappe* :

Les dimensions maximales à ne pas dépasser sont indiquées sur le document n° 10.

b) *Numérotation des pages* :

La numérotation démarre dès le début de la thèse mais n'apparaît qu'après celle comprenant le texte « par délibération ... », et s'achève en dernière page (y compris bibliographie et table des matières). Les numéros sont placés en haut et au centre de la page.

Exemple : si vous avez 9 pages au début de votre thèse comprenant la liste des professeurs, les remerciements, vous commencerez la numérotation avec la page 10.

c) *Présentation des tableaux, figures, graphiques, diagrammes et cartes* :

Pour les illustrations de ce type, il est préférable d'utiliser des documents « au trait », sans aplats de couleur, ni dégradés du noir au blanc.

L'illustration s'appuiera donc sur l'utilisation de symboles (par exemple, chiffres ou lettres romaines dans les diagrammes) ou de tracés au trait (par exemple pointillés ou croisillons en cartographie).

Au dessus de chaque tableau doit figurer le titre précédé d'une numérotation ainsi rédigée : Tableau I, Tableau II, etc... La même règle est applicable aux figures, mais le titre sera porté au-dessous de la figure, précédé de l'indication : Figure 1, Figure 2, etc ...

d) *Pages surdimensionnées* :

Il peut arriver que les cartes, tableaux, graphiques, soient supérieurs au format A4. Essayez de l'éviter dans la mesure du possible, en procédant par exemple, à une réduction par photocopie. En cas d'impossibilité, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

e) *Photocopies* :

Les documents photographiques doivent être nettement contrastés. Les exemplaires de thèses déposés à la Bibliothèque peuvent être pourvus de copies couleurs ou scannées et non pas d'originaux.

f) *Références bibliographiques* :

Seules doivent figurer les références citées effectivement dans la thèse. Elles doivent être rédigées selon les règles fournies par la bibliothèque, conformément au document de référence (Cf Paragraphe II-2). La bibliographie devra être vérifiée par les bibliothécaires.

g) *Mots-clés* :

Ces mots-clés proposés par le doctorant sont validés par les services de la Bibliothèque, en conformité avec le **thesaurus MeSH**.

Ils doivent figurer au dos de votre thèse (document 7).

THESE D'EXERCICE DE MEDECINE

A L'ATTENTION DES MEMBRES DU JURY

Cher(e)s collègues, Cher(e)s ami(e)s,

Je vous prie de trouver ci-après un extrait du PV du Conseil de gestion du 25 octobre dernier :

"Le Conseil de Gestion engage les présidents de jury des thèses d'exercice de Doctorat en Médecine à n'accorder la mention très honorable avec les félicitations du jury qu'aux thèses présentées sous forme d'article soumis à une revue avec comité de lecture (avec accusé de réception de la soumission).

En cas d'article écrit en anglais, le résumé au dos de la thèse doit être écrit en français et l'article doit être introduit par un résumé détaillé en français."

Cette disposition est applicable pour toutes les thèses d'exercice dont les titres nous sont soumis à partir du 1er décembre 2012.

Vous vous êtes en effet aperçu qu'au fil des années pratiquement tous les impétrants bénéficiaient de la plus haute mention proposée.

Cette mesure permettra de distinguer ceux qui font l'effort d'écrire un article et surtout augmentera, nous l'espérons, le nombre de thèses publiées.

Veillez croire, Cher(e)s collègues, Cher(e)s ami(e)s, en l'expression de mes salutations très cordiales.

Professeur Jean-Paul ESCHARD
Doyen de la Faculté de Médecine

DEMANDE D'AGREMENT D'UN SUJET DE THESE***ECRIRE EN LETTRES CAPITALES***

M.....

Né(e) le à

Demeurant.....

Titulaire de (dernier diplôme obtenu)

sollicite de M. le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne l'agrément d'un
sujet de thèse préparé sous la direction de

M.....

En vue du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine

Sujet de la thèse

Soutenance Prévue le :

Pour le Directeur de Thèse : autorisez-vous la Bibliothèque à faire apparaître votre date de naissance sur le catalogue national des Bibliothèques universitaires
(SUDOC)Reims, le
Signature de l'étudiant(e)

<p>AGREMENT DU DIRECTEUR DE THESE <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRE</i></p> <p>Reims, le</p>	<p>AGREMENT DU PRESIDENT DE THESE <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRE</i></p> <p>Reims, le</p>
<p>VISA DU DIRECTEUR DE L'UFR</p> <p>Reims, le</p>	<p>DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE</p> <p>Reims, le</p>

U.F.R de MEDECINE

DEMANDE D'AGREMENT D'UN SUJET DE THESE
ECRIRE EN LETTRES CAPITALES

M.....

Né(e) le à

Demeurant.....

Titulaire de (dernier diplôme obtenu)
.....

sollicite de M. le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne l'agrément d'un
sujet de thèse préparé sous la direction de

M.....

En vue du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine

Sujet de la thèse
.....

Soutenance Prévue le :

Pour le Directeur de Thèse : autorisez-vous la Bibliothèque à faire apparaître votre date de naissance sur le catalogue national des Bibliothèques universitaires (SUDOC) ? OUI / NON

Reims, le
Signature de l'étudiant(e)

<p>AGREMENT DU DIRECTEUR DE THESE <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRE</i></p> <p style="text-align: center;">Reims, le</p>	<p>AGREMENT DU PRESIDENT DE THESE <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRE</i></p> <p style="text-align: center;">Reims, le</p>
<p>VISA DU DIRECTEUR DE L'UFR</p> <p style="text-align: center;">Reims, le</p>	<p>DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE</p> <p style="text-align: center;">Reims, le</p>

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE

MEDECINE

Reims le

Le bibliothécaire soussigné certifie avoir vérifié la rédaction de la bibliographie et de la 4^{ème} page de la couverture de :

M.

Le Bibliothécaire.

✂

Autorisez-vous la bibliothèque à faire apparaître votre date de naissance sur le catalogue national des bibliothèques universitaires (SUDOC)

OUI (1)

NON (1)

(1) rayer la mention inutile

NOM-PRENOM DU CANDIDAT :

**VU, le Président de thèse :
(Signature et cachet)**

VU et permis d'imprimer,

Le Doyen,

Jean Paul ESCHARD

AUTORISATION DE SOUTENANCE

M

Né(e) le à

est autorisé(e) à soutenir le

une thèse de Doctorat en Médecine générale spécialisée

sur le sujet suivant :

.....
.....
.....
.....
.....

Pour le **Directeur de Thèse** : autorisez-vous la Bibliothèque à faire apparaître votre date de naissance sur le catalogue national des Bibliothèques universitaires (SUDOC) ? OUI / NON

Les membres du jury :
(tampon et signature)

Le Président de Thèse,
(tampon et signature)

Le Doyen,

Reims, le

Le Conservateur de la Bibliothèque de l'Université, section Santé, certifie que :

M . Mme. Melle (1)

NOM

Prénom.....

est quitte de toute obligation envers cette bibliothèque, et que tous les livres empruntés par
ont été rendus à la date du

(1) rayer les mentions inutiles

Le Conservateur,

**UNIVERSITE DE REIMS
FACULTE DE MEDECINE**

ANNEE 20 (1)

N° (2)

**THESE
DE
DOCTORAT EN MEDECINE
(Diplôme d'Etat)
PAR**

**NOM-NOM D'EPOUSE, Prénom
date et lieu de naissance du candidat**

Présentée et soutenue publiquement le20..

Place réservée au titre de la thèse

PRESIDENT : M.....Professeur

(1) indiquer le millésime de l'année civile au cours de laquelle la thèse est soutenue

(2) Le numéro de la thèse sera porté par le service de la bibliothèque après soutenance.

NOM, Prénom

Titre de la thèse

Thèse d'exercice. Mention « Médecine générale » ou « Médecine spé ». Reims, l'année

RESUME

MOTS CLES

JURY

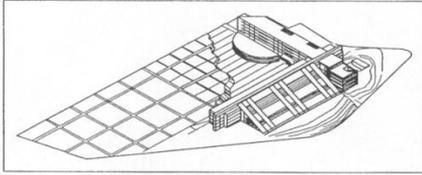
Mettre le titre de chaque membre du jury .

Président :

Asseseurs : **Directeur souligné**

ADRESSE AUTEUR

Par délibération en date du 09 février 1968, la faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.



SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des Maîtres de cette Faculté, de mes chers condisciples et selon la tradition d'Hippocrate, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admis (e) dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Respectueux (se) et reconnaissant (e) envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses. Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

